

Déclaration commune d'IndustriALL Global Union et d'industriAll European Trade Union sur une transition juste vers la création d'emplois durables - changement climatique et rôle de la main-d'œuvre industrielle

La 24^e Conférence des Parties (COP 24) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre 2018, a été surnommée la « COP de la transition juste ». En effet, il incombe à cette conférence de tracer la voie vers un futur durable - une transition juste pour la main-d'œuvre, la création d'emplois décents et d'emplois de qualité - comme convenu par les parties à Paris en 2015.

En tant que porte-paroles des travailleurs de l'industrie et de leurs syndicats, représentant plus de 50 millions de travailleurs à l'échelle mondiale, notre point de vue diffère de celui des employeurs et des organisations non gouvernementales environnementales.

Les secteurs industriels qui emploient nos membres font face à d'énormes défis liés à l'objectif de décarbonisation profonde ; ce sont toutefois ces secteurs qui peuvent fournir les technologies et les solutions qui atténueront les effets du changement climatique tout en apportant les éléments essentiels du développement, de l'emploi durable et du progrès technologique.

L'industrie manufacturière et le développement économique à l'échelle mondiale connaissent des changements rapides, qui ne sont pas uniquement liés à la nécessité de lutter contre le changement climatique. La mondialisation continue de transformer les chaînes de valeur, tandis que l'adoption rapide de technologies de rupture telles que la numérisation avancée, l'intelligence artificielle, l'impression 3D et autres - ce qu'il est convenu d'appeler la quatrième révolution industrielle - met au défi les pays développés et les pays en développement de concevoir et de mettre en œuvre des politiques industrielles durables.

IndustriALL Global Union et industriAll European Trade Union réclament une transition juste dans laquelle les travailleurs de l'industrie font partie de la solution, via des engagements clairs de la part des gouvernements et au moyen de politiques industrielles durables et proactives, comportant des programmes novateurs d'adaptation de la main-d'œuvre, et fondées sur de solides protections sociales. C'est ainsi que les défis auxquels nous faisons face pourront être transformés en autant de chances à saisir.

Les conditions nécessaires pour une transition juste vers un avenir durable sont triples.

1. Des politiques industrielles durables sont nécessaires à l'échelle nationale et régionale et doivent viser des investissements dans le verdissement des secteurs industriels tels qu'ils existent aujourd'hui ainsi que la création d'emplois dans les nouveaux secteurs industriels plus propres. Des moyens et des installations adéquats pour la recherche, le développement et l'innovation doivent être mis à la disposition de secteurs et de

chaînes d'approvisionnement ciblés afin de contribuer à la mise au point de technologies essentielles à la création d'emplois et au développement social - y compris les énergies renouvelables et les technologies de capture du carbone (stockage et utilisation). Cela supposera de s'engager à investir à la fois dans le secteur privé et public. En outre, une politique industrielle solide doit tenir compte des disparités régionales en matière de dépendance au carbone et des besoins sociaux, promouvoir l'efficacité énergétique et prévenir la fuite de carbone. Le développement durable et la création d'emplois décents doivent se concrétiser en particulier dans les régions les plus touchées par la transition vers une économie bas carbone et par des pertes massives d'emplois. Aucun travailleur et aucune région ne doit être laissé pour compte. Encourager et orienter le développement de ces politiques doit par conséquent être une priorité de la COP 24.

2. L'éventail complet des programmes sociaux et de la protection sociale doit être renforcé. Cela comprend la santé et l'aide sociale, les assurances chômage, les retraites et, surtout, l'éducation, la mise à niveau, la formation et la requalification ainsi que des systèmes complets d'apprentissage tout au long de la vie. Si la main-d'œuvre doit s'adapter à une industrie mondiale réinventée, les possibilités d'acquisition de connaissances, de compétences et de qualifications transférables doivent alors être nombreuses et librement accessibles, tandis que le renforcement de la couverture sociale des travailleurs touchés doit s'appuyer sur une base solide de protection sociale générale. La COP 24 doit stipuler clairement que la nécessité de répondre à la crise climatique ne peut être utilisée comme prétexte à des mesures d'austérité et de réduction des coûts au moment même où la protection sociale sera la plus nécessaire.
3. Des programmes innovants d'adaptation de la main-d'œuvre sont nécessaires pour garantir un avenir industriel durable. Les programmes traditionnels d'adaptation de la main-d'œuvre de type descendant (top-down) se sont rarement avérés efficaces. Une transition juste face à une transformation industrielle potentiellement massive exige une nouvelle approche d'adaptation qui réponde aux besoins et aux souhaits des personnes touchées par les transformations rapides de l'économie auxquelles nous nous attendons. Il n'y aura pas de solution unique pour tous. Si nous privilégions toujours le verdissement des emplois existants et la protection des moyens de subsistance des travailleurs dans ces secteurs, il n'en demeure pas moins évident que des emplois seront créés dans certains secteurs tandis que d'autres seront menacés. La paix sociale requiert de défendre les intérêts des travailleurs dont les emplois sont susceptibles d'être touchés. Les jeunes travailleurs peuvent mettre à profit les possibilités de participation à des programmes d'enseignement, tandis que pour les travailleurs plus âgés, la meilleure solution pourrait être un accès à la retraite anticipée. D'autres formes de soutien peuvent être nécessaires pour les travailleurs en milieu de carrière, telles que des programmes de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie, dans le cadre d'une transition vers de nouveaux emplois dans des secteurs plus verts et durables. Les familles, les communautés et les

institutions qui dépendent des secteurs tels qu'ils existent actuellement auront également besoin d'un soutien spécifique. La COP 24 doit garantir un avenir positif pour les travailleurs d'aujourd'hui et de demain.

Les trois points ci-dessus indiquent clairement que la réalisation d'une transition juste sera une tâche complexe, qui nécessitera un cadre politique intégré – et notamment un système énergétique stable, qui sous-tend le développement industriel et social et le modèle d'adaptation de la main-d'œuvre. Toutes les parties prenantes doivent par conséquent participer à l'élaboration d'un programme de transition juste, en particulier les travailleurs directement concernés et leurs syndicats.

La transition juste est un concept selon lequel les coûts et avantages des décisions prises dans l'intérêt général sont répartis équitablement. Bien que le secteur privé doive prendre ses responsabilités, c'est principalement une politique publique cohérente, dans l'intérêt général, qui est nécessaire.

La transition juste peut être considérée comme une passerelle entre aujourd'hui et l'avenir que nous souhaitons. Le changement climatique concerne tout le monde, mais les mesures d'atténuation et d'adaptation ne toucheront pas chacun d'entre nous dans la même mesure. Une transition juste constitue par conséquent la condition nécessaire pour le changement. La transition pour la protection de l'environnement ne peut être injuste et laisser pour compte des millions de travailleurs. Nous ne pouvons pas non plus ignorer la nécessité de lutter contre le changement climatique - il n'existe pas d'emplois sur une planète morte.

Nous espérons que la COP 24 définira les grandes lignes d'une transition juste vers un avenir optimiste - un avenir de plein emploi et de travail décent pour les travailleurs, leurs familles et les communautés qui dépendent d'eux. Toutes les parties prenantes doivent prendre part à cette discussion - une transition juste ne peut être réalisée qu'avec nous.

Les travailleurs de l'industrie et les syndicats qui les représentent sont prêts pour cette tâche.

Dans un premier temps, IndustriALL Global Union et IndustriAll European Trade Union, ainsi que la Confédération syndicale internationale et la Confédération européenne des syndicats, insistent pour que les parties approuvent de toute urgence la **Déclaration de Silésie pour la solidarité et une transition juste**.